OFFICE DES CEREALES APPEL D'OFFRES N°12/2025 TUNEPS 20250501290 ACQUISITION DE FONGICIDE

Cet Appel d'Offres a pour objet l'achat de fongicide pour le traitement de semences d'orge L'appel d'offres est réparti en trois lots comme suit :

apper a cines estrepart en trois fots comme sait.			
	LOT N°	ОВЈЕТ	MOINTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE
	Lot 1	Fongicide pour le traitement de 40 mille quintaux de semences d'orge	1100 dinars
	Lot 2	Fongicide pour le traitement de 40 mille quintaux de semences d'orge	1100 dinars
	Lot 3	Fongicide pour le traitement de 20 mille quintaux de semences d'orge	600 dinars

Les soumissionnaires inscrits au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** du site <u>www.tuneps.tn</u> **ou** du site <u>www.marchespublics.gov.tn</u>.

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales exclusivement par le système TUNEPS.

Seulement l'extrait de registre de commerce (l'original), la caution provisoire (original), le certificat d'homologation (l'original ou en copie certifiée conforme) et la notice d'utilisation et du stockage du produit (l'original ou en copie certifiée conforme) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 12/2025 : ACHAT DE FONGICIDE

La date limite pour la réception des offres est fixée au 26 JUIN 2025 à 12 H 00.

La validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **26 JUIN 2025 à 15 H 00** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signé de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) et/ou hors ligne et/ou la caution provisoire sera rejetée.